

## ANNONCES LÉGALES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 8 juillet 2025, Madame la Maire de SÉNÉ a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du lundi 15 septembre à 9 H au lundi 29 septembre 2025 à 17 H, en vue de déclasser les voies et portions de terrain suivantes :

- L'allée des Coccinelles - 686 m<sup>2</sup> et 83 mètres linéaires (ml) ;
- L'allée des Abeilles - 666 m<sup>2</sup> et 85 ml ;
- L'allée des Papillons en partie - 136 m<sup>2</sup> et 26 ml ;
- Une bande de terrain sans usage public d'un mètre de large environ située entre les parcelles cadastrées en section AV n° 33 et 44 et prolongée vers le Nord entre les parcelles cadastrées en section AV n° 32 et 45 (impasse Men Gout Cho).

Madame HANROT LORE Camille, commissaire-enquêteur, recevra personnellement le public, dans les locaux de la mairie, les :

Le samedi 20 septembre 2025 de 9 H à 12 H

Le lundi 29 septembre 2025 de 14 H à 17 H.

Durant toute la durée de l'enquête, un dossier et un registre seront tenus à la disposition du public à la mairie, pendant les heures et jours d'ouverture au public. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh) . Le public pourra également formuler ses remarques directement dans le registre déposé en mairie ou par courrier adressé à Madame le Commissaire enquêteur, Mairie de Séné, place de la Fraternité 56860 SENE ou par courriel à l'adresse [urba@sene.bzh](mailto:urba@sene.bzh) . Courriers et courriels seront placés dans le registre déposé en mairie.

La Maire  
Sylvie SCULO